

## Dépendance

### **Le cap du million de bénéficiaires de l'APA franchi**

20/04/07 - Au 31 décembre 2006, 1 008 000 personnes bénéficiaient de l'allocation personnalisée d'autonomie (APA), soit une augmentation de 1,9 % par rapport à la fin septembre 2006 et de 6,3 % sur un an, annonce une étude de la DREES. Le taux d'acceptation des premières demandes d'obtention de l'APA reste stable : à domicile trois premières demandes d'APA sur quatre sont acceptées, neuf sur dix en établissement. 7 % des bénéficiaires vivant à domicile ou dans un établissement ont cessé de percevoir l'APA ou ont changé de dispositif au cours du trimestre.

Au 31 décembre 2006, 60 % des bénéficiaires de l'APA vivaient à domicile et 40 % en établissements d'hébergement pour personnes âgées. La part des bénéficiaires de l'APA modérément dépendants relevant du GIR 4 reste constante (43 %), sur un an. Leur proportion demeure toujours nettement plus élevée à domicile (56 %) qu'en établissement (25 %). À domicile, le montant moyen du plan d'aide attribué est de 490 euros par mois (dont 410 euros à la charge des conseils généraux) et de 406 euros pour les personnes qui résident en établissement (dont 275 euros à la charge des conseils généraux).

> "L'allocation personnalisée d'autonomie au 31 décembre 2006" - DREES Études et résultats N° 569, avril 2007 :

<http://www.sante.gouv.fr/drees/etude-resultat/er569/er569.pdf>